

DESCRIPTION DU PROJET



Simplifiez-vous la rénovation énergétique

Le CoachCopro® est une plateforme Web qui a pour objectif de faciliter la prise d'information technique et méthodologique en direction des représentants de copropriétés, copropriétaires et syndicats, tout en favorisant les échanges et la mobilisation au sein même de la copropriété. Cet outil est complémentaire des conseils délivrés dans le cadre de l'Espace Info Energie et de l'accompagnement approfondi des copropriétés pilotes.

Public cible: copropriétés

www.coachcopro.com

Contexte / Opportunité

Les logements collectifs représentent 90% du parc résidentiel privé de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Majoritairement construits avant toute réglementation thermique, ils constituent d'importants consommateurs d'énergie. Compte tenu de la difficulté à faire voter des travaux d'économies d'énergie en copropriété, l'Agence Locale de l'Énergie a décidé de développer le CoachCopro® (un outil conçu et coordonné par l'Agence Parisienne du Climat) afin d'augmenter sensiblement le nombre de copropriétés accompagnées, et d'encourager ainsi les travaux d'économies d'énergie.

Points-clés

- › Rénovation énergétique en copropriété
- › Plateforme Web
- › Centre de ressources
- › Tableau de bord énergétique
- › Partage d'information
- › Mobilisation des copropriétaires

Objectifs

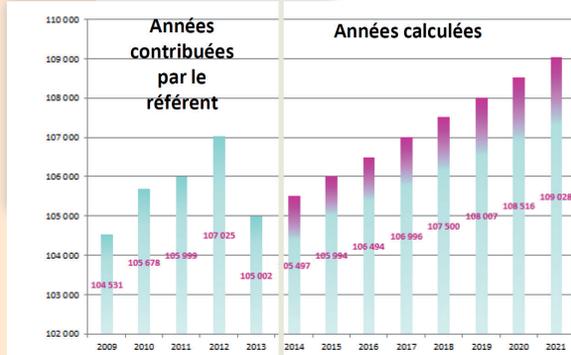
- › Améliorer la performance énergétique des copropriétés sur le territoire de GPSO
- › Fournir un accompagnement technique et méthodologique à un maximum de copropriétés
- › Encourager davantage de copropriétés à se lancer dans des projets d'économies d'énergie
- › Amener les copropriétés à s'organiser et à suivre une méthodologie efficace
- › Favoriser les échanges et la mobilisation des copropriétaires
- › Centraliser les données et le suivi des copropriétés, et communiquer plus facilement sur les résultats

Présentation détaillée de l'action



Un accompagnement virtuel sur la durée

Le CoachCopro® guide pas à pas les copropriétés inscrites, en respectant une chronologie et une méthodologie bien précises basées sur trois étapes : la préparation du projet, l'audit énergétique et la réalisation de travaux. Un important centre de ressources permet aux copropriétaires d'accéder facilement à des documents de référence et à des retours d'expériences. Une fois inscrite, la copropriété peut accéder au coach virtuel qui la guidera étape par étape et lui proposera des documents adaptés à sa situation (état d'avancement, typologie de bâtiments, etc).



Graphique : Evolution possible des consommations à +10 ans

Un référent énergie au sein de chaque copropriété

Un « référent énergie » est nécessaire pour inscrire une copropriété : lui-même copropriétaire, il est chargé de coordonner le travail de la copropriété et d'administrer l'interface privée du CoachCopro®. Il dispose d'un accès privilégié à des outils plus ciblés (simulation des consommations en ligne par exemple) et peut facilement partager ces documents à tous les copropriétaires afin qu'ils puissent parcourir le « tableau de bord énergétique » de la copropriété et suivre l'état d'avancement du projet.

A toutes ces étapes, un conseiller info énergie peut intervenir en appui si besoin.

Résultats attendus & indicateurs

A

B

C

D

Résultats attendus

- Réduction de la consommation énergétique du parc résidentiel collectif privé de GPSO par la réalisation de travaux d'économies d'énergie
- Amélioration du suivi des copropriétés, et de leurs résultats
- Impact économique local, de par la réalisation de travaux d'économies d'énergie
- Valorisation des copropriétés accompagnées

Indicateurs

- Nombre d'inscriptions sur le CoachCopro® (objectif de 100 inscriptions par saison de chauffe)
- Nombre de Bilans Energétiques Simplifiés réalisés grâce au CoachCopro®
- Nombre de copropriétés ayant voté et réalisé des travaux
- Réduction des charges énergétiques des copropriétés inscrites

Partenaires du projet

La plateforme CoachCopro® est conçue et coordonnée par l'Agence Parisienne du Climat avec le soutien financier de l'ADEME, de la ville de Paris, Ericsson et Nexity. Elle est animée sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest par l'Agence Locale de l'Énergie GPSO Energie.



MAIRIE DE PARIS



Contacts

Grégory LAVOUÉ

Chargé de mission en charge des copropriétés

Responsable du « Pôle particuliers »

Agence Locale de l'Énergie
Grand Paris Seine Ouest Energie
2, rue de Paris
92190 MEUDON
01 45 34 60 62
gregory.lavoue@gpso-energie.fr

<http://gpsoe.coachcopro.com>

